

1^{er} document :

Titre : La Constitution coordonnée

Référence : MONITEUR BELGE 17-02-1994

Date : 17-02-1994

Intérêt : Rappel d'ordre général

"(...) Chacun a le droit de mener une vie conforme à la dignité humaine. (...) Ces droits comprennent notamment (...) 4° le droit à la protection d'un environnement sain; 5° le droit à l'épanouissement culturel et social (...) (**Article 23**)

2^{ème} document :

Titre : Décret définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre

Référence : D. 24-07-1997 MONITEUR BELGE 23-09-1997

Date : 1997

Intérêt : Base légale qui organise les structures communes, les objectifs et les références communes à tout l'enseignement en Belgique francophone, quel que soit le réseau scolaire. C'est un véritable contrat entre la société et l'école.¹

1) Éléments qui font directement référence à l'environnement :

"(...) A cet effet, la Communauté (...) et tout pouvoir organisateur (...) veillent à ce que chaque établissement : (...) 10° participe à la vie de son quartier ou de son village et, partant, de sa commune, (...)" (**Article 8**)

"La Communauté française (...) et tout pouvoir organisateur (...) adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique² : (...) 9° à la compréhension du milieu de vie, de l'histoire ;(...) (**Article 9**)

"(...) Ces activités s'inscrivent dans (...) la formation commune obligatoire: (...) la découverte de l'environnement, (...) l'apprentissage (...) de la citoyenneté.(...)" (**Article 16 §3**)

"Le projet d'établissement³ est élaboré en tenant compte (...)

1° des élèves inscrits dans l'établissement, de leurs caractéristiques tant culturelles que sociales, de leurs besoins et de leurs ressources

¹ L'accent est porté sur la notion de compétences, l'autonomie, la responsabilité et sur les projets éducatifs, pédagogique des différents Pouvoirs Organisateurs ainsi que sur les projets d'établissement.

² Le projet pédagogique définit les visées pédagogiques et les choix méthodologiques qui permettent à un pouvoir organisateur ou un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs de mettre en œuvre son projet éducatif. **Article 64.**

Le projet éducatif définit, dans le respect des objectifs fixés aux chapitres précédents, l'ensemble des valeurs, des choix de société et des références à partir desquels un pouvoir organisateur ou un organe de représentation et de coordination des pouvoirs organisateurs définit ses objectifs éducatifs. **Article 63.**

³ Le projet d'établissement définit l'ensemble des choix pédagogiques et des actions concrètes particulières que l'équipe éducative de l'établissement entend mettre en œuvre en collaboration avec l'ensemble des acteurs et partenaires visés à l'article 69, § 2, pour réaliser les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur. **Article 67**

(...)

3° de l'environnement social, culturel et économique de l'école;

4° de l'environnement naturel, du quartier, de la ville, du village dans lesquels l'école est implantée. (...)" (Article 67)

§1er. Il est créé dans chaque établissement un Conseil de participation⁴ chargé : 1° de débattre du projet d'établissement (...) §2 Le Conseil de participation comprend des membres de droit, des membres élus et des membres représentant l'environnement social, culturel et économique de l'établissement. (...) Article 69.

"Le rapport d'activités comprend notamment le bilan :

(...)

;

(...)

7° des initiatives prises en matière (...), d'éducation à la citoyenneté, (...) et à l'environnement; (...) (Article 73)

2) Éléments globalement favorables à l'ErE :

"(...) sont retenues les définitions suivantes :

Compétence : aptitude à mettre en œuvre un ensemble organisé de savoirs, de savoir-faire et d'attitudes permettant d'accomplir un certain nombre de tâches; (...) ⁵

Socles de compétences : Référentiel présentant ... les compétences de base à exercer jusqu'au terme des huit premières années de l'enseignement obligatoire ... considérées comme nécessaires à l'insertion sociales et à la poursuite des études." (...)

Compétences transversales : attitudes, démarches mentales et démarches méthodologiques communes aux différentes disciplines à acquérir et à mettre en œuvre au cours de l'élaboration des différents savoirs et savoir-faire; leur maîtrise vise à une autonomie croissante d'apprentissage des élèves"(...) (Article 5)

"La Communauté française, (...) et tout pouvoir organisateur (...), poursuivent simultanément et sans hiérarchie les objectifs suivants :

1° promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves⁶

2° amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes (...) à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;

3° préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;

4 (...) ⁷" (Article 6)

"Pour atteindre les objectifs généraux (...), les savoirs et les savoir-faire (...) sont placés dans la perspective de l'acquisition de compétences. Celles-ci s'acquièrent tant dans les cours que dans les autres activités éducatives et, de manière générale, dans l'organisation de la vie quotidienne à l'école. A cet effet, la Communauté (...) et tout pouvoir organisateur (...) veillent à ce que chaque établissement :

⁴ Ce conseil permet l'ouverture de l'école sur son environnement, (dans le "Dossier d'introduction de la proposition de loi" de Madame la Ministre - Présidente L. Onkelinx en 1997)

⁵ C'est l'équivalent d'un savoir-agir

⁶ Il s'agit d'une vision humaniste et optimiste (dans le "Dossier d'introduction de la proposition de loi" de Madame la Ministre - Présidente L. Onkelinx en 1997)

⁷ 4° assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale

1° mette l'élève dans des situations qui l'incitent à mobiliser dans une même démarche des compétences transversales et disciplinaires y compris les savoirs et savoir-faire y afférents;

2° privilégie les activités de découverte, de production et de création; (...)

3° articule théorie et pratique, permettant notamment la construction de concepts à partir de la pratique;

(...)

7° recourt aux technologies de la communication et de l'information, dans la mesure où elles sont des outils de développement, d'accès à l'autonomie et d'individualisation des parcours d'apprentissage;

(...)

9° (...) met en place des pratiques démocratiques de citoyenneté responsable au sein de l'école; (...) " (Article 8)

" La Communauté française (...) et tout pouvoir organisateur (...) adaptent la définition des programmes d'études et leur projet pédagogique :

(...)

6° à la compréhension des sciences et des techniques et à leur interdépendance;

(...)

8° à la sauvegarde de la mémoire des événements qui aident à comprendre le passé et le présent, dans la perspective d'un attachement personnel et collectif aux idéaux qui fondent la démocratie;

9° à la compréhension du milieu de vie, de l'histoire ; (...) ⁸ (Article 9)

"Les socles de compétences accordent la priorité à l'apprentissage de la lecture centrée sur la maîtrise du sens, à la production d'écrits et à la communication orale ainsi qu'à la maîtrise des outils mathématiques de base dans le cadre de la résolution de problèmes (...)

Ces activités s'inscrivent dans (...) la formation commune obligatoire : la structuration du temps et de l'espace, (...) l'éveil puis l'initiation à l'histoire et la géographie, (...) l'éducation par la technologie, l'initiation scientifique, la découverte de l'environnement, (...), l'apprentissage de comportements sociaux et de la citoyenneté. (...)" (Article 16 §3)

Le règlement des études définit (...)

§ 3. Les exigences (...):

1° le sens des responsabilités, qui se manifesteront entre autres, par l'attention, l'expression, la prise d'initiative, le souci du travail bien fait, l'écoute;

(...)

3° la capacité à s'intégrer dans une équipe et à œuvrer solidairement à l'accomplissement d'une tâche;

4° le respect des consignes données, qui n'exclut pas l'exercice au sens critique selon des modalités adaptées au niveau d'enseignement; (Article 78)

3) Éléments pratiques intéressants pour l'ErE :

- La Communauté française (...) et tout pouvoir organisateur (...) peuvent autoriser les établissements qu'ils organisent, dans le cadre de leur projet visé à l'article 67, à aménager l'horaire hebdomadaire de façon à mettre en œuvre des activités, par discipline ou pour un ensemble de disciplines⁹. (Article 7)¹⁰

⁸ Cet article traite de l'héritage culturel (optimiste (dans le "Dossier d'introduction de la proposition de loi" de Madame la Ministre - Présidente L. Onkelinx en 1997)

⁹ permettant d'atteindre les objectifs généraux visés à l'article 6

¹⁰ cfr l'EDM

"Dans le cadre de son projet, visé à l'article 67, chaque établissement peut répartir les volumes-horaires réservés à une, plusieurs ou toutes les disciplines (qu'il s'agisse des cours généraux ou de la formation qualifiante) dans des ensembles fonctionnels d'études s'étendant sur plusieurs semaines. Il peut aussi regrouper le temps réservé à plusieurs disciplines pour des activités interdisciplinaires ou culturelles.¹¹ (...) (Article 30 et 54)

§ 1er. Aucun minerval direct ou indirect ne peut être ne peut être perçu¹². (...)

§ 3. Les achats groupés, pour autant qu'ils soient facultatifs, les frais de participation à des activités facultatives, les abonnements à des revues pour autant qu'ils soient facultatifs ne sont pas non plus considérés comme minerval. Ils sont réclamés à leur coût réel pour autant qu'ils soient liés au projet pédagogique. (phrase ajoutée, en vigueur au 01/09/2004)¹³ (Article 100)

3^{ème} document :

Titre : Décret portant confirmation des **soles de compétences** visées à l'article 16 du décret du 24 juillet 1997 définissant les missions prioritaires de l'enseignement fondamental et de l'enseignement secondaire et organisant les structures propres à les atteindre et organisant une procédure de dérogation limitée

Référence : 19-07-2001. MONITEUR BELGE 23-08-2001 (+ brochure¹⁴)

Date : 2001

Intérêt : Définition des compétences minimales à exercer dans tous les réseaux d'enseignement, pour le fondamental et les 2 premières années du secondaire. (Base que tous programmes doit respecté)

1) Éléments qui font directement référence à l'environnement à l'ErE :

"Tout au long de sa scolarité, l'élève sera amené à réfléchir sur lui-même, sur les autres, sur son environnement ; (...)

Par les diverses activités de communication, l'élève pourra :

(...)

- être sensible à la vie, à la nature, à l'art (...)" (Français, Compétences transversales, attitudes relationnelles)

¹¹ ... La seule obligation de l'établissement (...), est d'indiquer comment les procédures particulières qu'il met en œuvre, sont de nature à atteindre les objectifs généraux visés à l'article 6 et les compétences et savoirs visés aux articles 25 et 26, dans le cadre des programmes d'études adoptés par son pouvoir organisateur ou de la formation globale visée à l'article 35 et les compétences définies dans les profils de formation visés aux articles 39, 44, 45, 46, 47 et 49 dans le cadre des programmes d'études adoptés par son pouvoir organisateur.

Article 25. - § 1er. Le Gouvernement détermine et soumet à la confirmation du Parlement : 1° les compétences terminales et savoirs (...) § 2. Des groupes de travail sont créés, selon les modalités que fixe le Gouvernement, afin d'élaborer les différents savoirs et compétences. (...)

¹² hors les cas prévus d'une part par l'article 12, § 1erbis de la loi du 29 mai 1959 modifiant certaines dispositions de la législation de l'enseignement, d'autre part par l'article 59, § 1er, de la loi du 21 juin 1985 concernant l'enseignement

¹³ [sur avis conforme du Conseil général de concertation pour l'enseignement secondaire, le Gouvernement arrête le montant maximum annuel du coût des photocopies par élève qui peut être réclamé]; (phrase ajoutée, en vigueur au 01/09/2004)

¹⁴ Éditée par le Ministère de la Communauté française, Administration générale de l'Enseignement et de la recherche scientifique ; Direction de la Recherche en Éducation et du pilotage (Interréseaux) ; Commission commune de pilotage de l'enseignement obligatoire. Bruxelles 1999

*"Réagir, selon la nature du document *, en interaction éventuelle avec d'autres lecteurs, et distinguer : (...) le réel du virtuel (...) à partir de tous documents virtuels et, particulièrement des représentations de l'animal, de la personne humaine et de son environnement (...)"¹⁵*
(Français. Lire. Élaborer des significations)

"La formation mathématique s'élabore au départ d'objets, de situations vécues et observées dans le réel, de questions à propos de faits mathématiques. Le cours de mathématiques ne se limite pas à transmettre des connaissances.(...) solliciter l'imagination, susciter la réflexion et développer l'esprit critique à propos de ces observations, conduisent l'élève à comprendre et à agir sur son environnement." (Formation mathématique. Introduction)

"Analyser et comprendre un message, c'est se l'approprier avant d'entrer dans une démarche de résolution : - Revivre la situation, la raccorder à son environnement, ses domaines d'intérêt, à d'autres objets étudiés, à son vécu (...)" (Formation Mathématique. Compétences transversales 2.1. Analyser et comprendre un message)

"(...) l'étude des sciences offre une spécificité certaine parce qu'elle ouvre les jeunes à leur environnement naturel¹⁶ et les met en contact direct avec les objets réels les phénomènes naturels et les vivants. A l'ère du virtuel ..." (Éveil scientifique. Introduction)

"1.1.2 (...) Les êtres vivants réagissent aux stimuli de leur environnement ainsi qu'aux modifications de leur milieu de vie. ... Les stimuli peuvent être des modifications du milieu ou des signaux émis par des êtres vivants¹⁷"(Éveil scientifique. Deuxième partie : les savoirs. 1 Les êtres vivants. 1.1 Caractéristiques)

"L'éducation relative à l'environnement (...)¹⁸ L'objectif principal est (...) que l'enfant, l'adolescent et l'adulte agissent en connaissance de cause dans un sens favorable à tous et à chacun. L'éducation scientifique contribue non seulement à la compréhension des aspects scientifiques mais aussi au développement de nombreux savoir-être. Ce caractère comportemental et les aspects éthiques, sociaux, politiques,... (...¹⁹) [doivent] faire l'objet d'une sensibilisation constante. [Il s'agit de sensibiliser à la] gestion, conservation, protection et l'utilisation des ressources ainsi qu'au questions d'épuisement, destruction, pollution,..."²⁰
(Eveil scientifique. 5 Les hommes et l'environnement)

NB : 1.1.1. Les êtres vivants sont organisés : La compétence porte sur l'organisation des êtres vivants en termes de structure et non de définition. Cette étude comprend de nombreux

¹⁵ Compétence acquise pour la fin du primaire et à entretenir en secondaire

¹⁶ **Attention :** "l'environnement " qui est visé dans la partie "Éveil scientifique" est l'environnement naturel. Ce qui n'est pas suffisant en ErE. Il faut se référer à la partie Éveil en histoire-Géo pour trouver la composante "environnement humain".

¹⁷ à maîtriser fin de la 2^{ème} sec.

¹⁸ *s'appuie sur un principe simple : " Il ne s'agit pas d'apprendre pour admettre, mais de comprendre pour agir " (A. Giordan).*

¹⁹ *(liés à l'éducation relative à l'environnement ne peuvent et ne doivent pas se traduire en évaluation certificative mais*

²⁰ Comme on le remarque l'ErE est ici réduit à la seule question de l'exploitation de l'environnement pris dans une acception "milieu naturel"... Cela est contraire à la vision de l'UNESCO et aux principes repris par la Communauté européenne. Il faut donc se référer à la partie Éveil en histoire géo pour "compléter"

niveaux (...) Sont exclus les niveaux (...), " écosystème " et " biosphère"²¹ (**Eveil scientifique. Deuxième partie : les savoirs. 1 Les êtres vivants 1.1 Caractéristiques**)

"A l'issue de la troisième étape de l'enseignement obligatoire, l'élève sera capable, dans les limites définies à l'intérieur de chaque compétence, de comprendre et de s'exprimer oralement dans les domaines suivants :

(...)

2. Habitat, foyer et environnement : - des informations et des demandes en rapport avec : - l'habitation et son environnement,

(...) (**Langue Moderne. 2 socles de compétences**)

"Agir collectivement dans une réalisation commune : adapter ses mouvements en fonction des signaux perçus dans l'environnement ou émis par des partenaires (...) respecter ses partenaires (coéquipiers et adversaires), utiliser les moyens techniques acquis pour participer à une action collective (...) (**Éducation Physique. Coopération sociomotrice**)

"Cette démarche s'exerce dans plusieurs des domaines suivants :

Biotechnologie : technologie utilisant des systèmes vivants, des organismes ou des parties d'organisme dans des processus naturels en vue de développer des productions, des systèmes ou des environnements au bénéfice des gens (des systèmes tels que la gestion ou la purification des eaux ou des environnements).

(...) (**Éducation par la technologie. 1 Ce qui caractérise l'éducation par la technologie. 4) Les domaines**)

"Ces domaines seront abordés dans les contextes suivants : personnel, domestique, scolaire, sociétal (environnemental, énergétique, commercial et industriel)" (**1 Ce qui caractérise l'éducation par la technologie. 5) Les contextes**)

"(...) L'éducation artistique (...) est éveil dans son essence : éveil à soi, aux autres, au monde. (...) développer des comportements (autonomie, esprit critique, tolérance, etc.) tels que l'élève puisse acquérir une qualité de vie en devenant un citoyen du monde, responsable (...)" (**Éducation Artistique. Introduction**)

"(...) constituent des domaines privilégiés où les élèves prennent conscience des problèmes de société et d'environnement. (...) Ils vivent dans un quartier, dans un village, dans une ville, (...) (**Eveil, formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale. Principes généraux**)

"2. 1. (Se) poser des questions, c'est fixer son attention sur des éléments de l'environnement. (...) Formuler des questions

(...)

2. 3. Rechercher de l'information, c'est recourir à des sources adéquates et diversifiées : des personnes ressources, des traces du passé, d'autres éléments de son environnement, des médias (photos, bandes sonores), des instruments de travail, des supports multimédias..."

(...)

2.8. Agir et réagir, c'est faire - preuve d'esprit critique. - s'engager et assumer un engagement. - prendre une part active à l'élaboration et à la réalisation d'un projet pour promouvoir la justice, la solidarité, le sens des responsabilités vis-à-vis des autres, de

²¹ Exclut pour le fondamental et la 1^{ère} et 2^{ème} années du sec.

l'environnement et du patrimoine. (Eveil, formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale. Savoir-faire communs aux deux disciplines)

"(...) L'espace est le produit des activités humaines (avec les héritages historiques), au départ du milieu " naturel ". (...) Depuis toujours, les sociétés se sont efforcées de s'adapter aux milieux naturels en les transformant (aménagement, production, destruction, ...) ainsi en espaces en constante évolution". (Eveil, formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale. Savoir-spécifique à la géographie)

Remarque : On peut remarquer ci-dessus **que tous les "cours"** définit par le socle des compétences définissent au moins une compétence ou une orientation qui touche l'environnement !

2) Éléments globalement favorables à l'ErE :

- Partie "Français"

"Travailler à s'approprier la langue française (...), c'est développer l'aptitude et le plaisir à communiquer, c'est accéder à la culture. Ces priorités se rencontreront si les situations de communication sont chargées de sens pour l'élève (...) Cela ne signifie nullement que d'autres compétences ne puissent être abordées dans le cursus scolaire,²² pour autant qu'elles le soient en dehors d'une évaluation certificative." (Français. Principes généraux)

"Démarches mentales : Saisir (...) Traiter²³ (...) Utiliser (...) Communiquer l'information" (Français. Compétences transversales)

"Sélectionner les informations répondant à un projet : inhérent à son cadre de vie quotidien, inhérent à son cadre de vie collectif, inhérent à des cadres sociaux plus larges"²⁴ (Français. Parler – Écouter. Élaborer des significations)

- Partie "Formation Mathématique"

"C'est par la résolution de problèmes que l'élève développe des aptitudes mathématiques, acquiert des connaissances profondes et se forge une personnalité confiante et active."²⁵ (Formation mathématique. Introduction)

"L'objectif est de former le futur citoyen à la compréhension et à la critique des données fournies par les médias, d'initier à l'utilisation de divers supports de l'information chiffrée. Il importe d'apprendre à interpréter, comparer des tableaux, des arbres, des graphiques et d'en construire pour clarifier une situation ou éclairer une recherche(...)" (Formation mathématique. 3.4. Le traitement de données)

- Partie "Éveil / initiation scientifique"

²² Comme par exemple, pour certaines situations environnementales : Anticiper sur le "non dit" d'un discours/d'un texte, percevoir ses incohérences. Percevoir les intentions persuasives d'un discours et l'incohérence entre le verbal et le non-verbal !

²³ Aux compétences énumérées dans ces rubriques il manque la critique de l'information

²⁴ respectivement, fin 4^{ème} primaire, fin 6^{ème} primaire, fin 2^{ème} secondaire

²⁵ Quatre grandes compétences transversales interagissent dans la résolution de problèmes : - Analyser et comprendre un message. - Résoudre, raisonner et argumenter. - Appliquer et généraliser. - Structurer et synthétiser. Celles-ci sont précisées par une liste non exhaustive de démarches visant à les développer.

[le point de départ de l'architecture des compétences pour l'éveil scientifique est :] *"Résoudre une situation complexe par la mise en œuvre d'une démarche scientifique.* [La première catégorie de compétences est] *Appréhender une réalité complexe"* (Eveil. Les compétences)

- Partie "Langue Moderne"

"Le cours de langues modernes s'inscrit dans les objectifs généraux de l'enseignement :

(...)

- s'intégrer avec confiance et succès dans la vie économique, sociale et culturelle;*
- préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures*

- (...)" (Langue Moderne. Introduction)

- Partie Éducation Physique :

"Pour développer ces compétences, le professeur d'éducation physique proposera des activités diversifiées qui mettent en œuvre toutes les dimensions de la motricité (cognitives, sensorimotrices, affectives et sociales)." (Éducation Physique. Introduction)

"Se repérer dans l'espace : (...) percevoir globalement l'espace et ses limites (...) le représenter" (Éducation Physique. Habilités gestuelles et motrices)

- Partie "Éducation Technologique" :

"Le cours d'éducation par la technologie participe à la formation globale de l'enfant (...) Il vise l'acquisition de démarches mentales et comportementales grâce à la résolution de problèmes technologiques dans le cadre de la construction des savoirs." (Éducation par la technologie. 1 Ce qui caractérise l'éducation par la technologie. 2) Buts poursuivis)

Remarque : En réalité, la formation mathématique²⁶, l'éveil scientifique²⁷, l'éveil en histoire-géo²⁸ et la formation technologique²⁹ ont tous les quatre organisé leur architecture des compétences suivant un **schéma de type "gestion d'un projet de résolution de problème"**. Et c'est là un point d'entrée de l'ErE dans le système scolaire.

"Cette démarche s'exerce dans plusieurs des domaines suivants :

Biotechnologie : *technologie utilisant des systèmes vivants, des organismes ou des parties d'organisme dans des processus naturels en vue de développer des productions, des systèmes ou des environnements au bénéfice des gens (des systèmes tels que la gestion ou la purification des eaux ou des environnements).*

(...)

Technologie de l'alimentation : *technologie (...) pour produire, préparer, présenter, stocker des aliments ainsi que le développement d'emballages et la commercialisation des produits alimentaires.*

(...)

²⁶ Dans le chapitre : "Compétences transversales à développer"

²⁷ Dans le chapitre "les savoir-faire"

²⁸ Dans le chapitre "Savoir-faire commun aux deux disciplines"

²⁹ dans le chapitre "développement des compétences"

La technologie des matériaux : (...) ³⁰ *La technologie des matériaux peut comprendre la connaissance de qualité ou de compatibilité de différents types (...) aussi bien au niveau du processus que du traitement, de la conservation et du recyclage.*

(...)

Techniques de production et de processus : *technologie envisageant (...),*

(...)

- les processus de traitement de matières premières;

- la production d'énergie.

Cette liste n'est pas limitative. (Éducation par la technologie. 1 Ce qui caractérise l'éducation par la technologie. 4) Les domaines)

(...), l'éducation par la technologie proscrit la simple transmission de connaissances (...) (Éducation par la technologie. 1 Ce qui caractérise l'éduc. par la techno. 6) Les stades)

- Partie "Éveil, formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale"

"Ces disciplines visent la construction de repères spatiaux, temporels et sociaux et sensibilisent les élèves à leur responsabilité de citoyen. Ils prennent ainsi conscience qu'ils ont à occuper une place active dans la société. Les compétences ici proposées les invitent à s'ouvrir au monde et à développer leur esprit critique.

Les deux disciplines, chacune avec sa spécificité, concourent ensemble et avec d'autres, à la formation globale de la personne. C'est cette approche interdisciplinaire qui doit permettre de maîtriser des références transférables pour appréhender une situation nouvelle (...) (Éveil, formation historique et géographique intégrant la vie économique et sociale. Principes généraux)

Remarque : En autre point d'entrée pour l'ErE, c'est que **l'interdisciplinarité est fortement recherchée dans les socles des compétences**. Des "compétences transversales" sont clairement identifiées et regroupées en un chapitre distinct pour le français, les mathématiques, les langues modernes et l'éducation artistique³¹. En éducation pour la technologie, les différents domaines d'études proposés proviennent de domaines différents³². Les cours de biologie, chimie et physique sont regroupés en un seul cours d'éveil scientifique avec un chapitre commun pour les savoir-faire. Les cours d'histoire, géographie, sciences sociales et économiques sont regroupés également. Même le cours d'éducation physique propose un chapitre intitulé : éducation "sociomotrice" ! Tandis que le cours d'éducation artistique s'ouvre à toutes les formes d'expressions et à la culture en général.

Les chapitres : 4.2.1 *Les composants de l'espace*. 4.2.2 *les milieux naturels* 4.2.3 *l'organisation de l'espace* et surtout le chapitre 4.2.4 *Des interactions hommes/espace*³³. (Éveil, formation hist et géo. intégrant la vie économique et sociale. Savoir-spécifique à la géographie)

³⁰ technologie envisageant la mise en œuvre, l'usage et le développement de matériaux pour atteindre le résultat souhaité

³¹ Il faut noter que l'éveil scientifique et l'éveil historico-géo propose tous les deux un chapitre : "savoir-faire" qui est très interdisciplinaire (observer, analyser, évaluer, agir) et que la formation mathématique et l'éducation par la technologie axent leur travail sur la résolution de problème !

³² Biotechnologie, électronique, contrôle technologique, technologie de l'alimentation, technologie de l'information et de la communication, technologie des matériaux, structures et mécanismes, techniques de production et de processus

³³ *Identifier et caractériser des aspects concrets de la population (...), des déplacements (...), des communications (...), de l'adaptation aux conditions naturelles (...), l'eau et l'air (...), les activités économiques (...), l'organisation sociale (...), les phénomènes d'exploitation ou d'exclusion (...), l'implication sur la vie sociale (...)*

NB : pour le SeGEC (Secrétariat Général de l'enseignement Catholique en Communautés Française et Germanophone (Asbl) et donc pour ainsi que pour la FéDEFoC (Fédération des Enseignants du Fondamental Catholique) et la FESeC (la Fédération des Enseignants du Secondaire Catholique), il faut se référer aux différents "programmes" qui déterminent le projet éducatif et le projet pédagogique respectif.

Pour la FéDEFoC c'est le "programme intégré"³⁴ qui met en pratique le socle des compétences et le décret "Missions". Dans la brochure accompagnatrice qui reprend le « plan des activités réparties selon les activités »³⁵, on retrouve ces disciplines sous le seul terme d'éveil. Cette "discipline est d'ailleurs schématisée comme suit : *"Être en éveil, c'est être curieux, chercher de l'information, la traiter, la communiquer et imaginer et réaliser des projets (être en démarche active d'apprentissage) sur son environnement (comprenant le temps, l'espace, l'homme et la matière)*. On trouvera une présentation plus théorique de ces éléments dans le chapitre « Éveil » dans le document principal sous la rubrique « plan des compétences d'intégration et des compétences spécifiques » (appelé « plan vert » pp. 65-85).

En outre, il est important d'observer que le "programme intégré" en entier, et pas seulement la partie «éveil », est un terrain propice à l'ErE. En effet, il défend le principe d'éduquer par "compétence" et non plus par matière. Or cela correspond à la notion de développement des comportements tel que le défend l'éducation relative à l'environnement. De même, la mise en exergue des "compétences transversales" par cette brochure soutient le principe d'interdisciplinarité prôné par l'ErE... On pourra trouver dans la partie « Plan des capacités transdisciplinaires cognitives, sociales, affectives et psychomotrices » (surnommé le « plan bleu » pp. 33-39) une définition de capacité qui est fort proche dans l'esprit aux objectifs généraux de l'ErE tel que proposé par l'UNESCO (1978).

³⁴ Réf. D/1998/0279-101 "Programme Intégré : Plans de référence pour un projet pédagogique d'école fondamentale", Fédération de l'Enseignement Fondamental Catholique. Bruxelles 1998-99

³⁵ surnommée le « plan blanc »